

Évocations : les souvenirs de commandement du général de Langle de Cary

Autor(en): **Clément-Grandcourt**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **80 (1935)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-341643>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :	ABONNEMENT	Pour l'Étranger :
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—		1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 4.—	Prix du N ^o fr. 1.50	3 mois fr. 5.—

DIRECTION ET RÉDACTION :

Major R. MASSON, Avenue Druey 15, Lausanne. Tél. 32.217.

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, VENTE :

Avenue de la Gare 23, Lausanne. Compte de chèques post. II.5209

ANNONCES : Agence de publicité G. Amacker, Palud 3, Lausanne. H. Droz, succ.

Evocations

LES SOUVENIRS DE COMMANDEMENT DU GÉNÉRAL DE LANGLE DE CARY ¹

Les « anciens » qui, pendant les deux premières années de la grande guerre, ont appartenu à la 4^e armée ne perdront pas de sitôt le souvenir de son commandant, le général de Langle de Cary. Grand et sec, resté très droit malgré son âge (il avait atteint les 65 ans fatidiques qui l'avaient fait passer au cadre de réserve dans les premiers jours de juillet 1914), d'allure aristocratique et même distante, il passait pour avoir la poignée de main rare et difficile. Grand chef et grand seigneur, il faisait sensation, ne fût-ce que par la médaille commémorative de 1870 (ruban rayé de noir et de vert — deuil et espérance) qu'il portait constamment sur un uniforme toujours fort « chic ». Cette médaille, devenue très rare en 1914, symbolisait toute une vie consacrée — comme celle du général Dubail portraituré ici-même — à la revanche de l'Année Terrible. Ainsi que quelques autres grands chefs d'avant guerre, le futur

¹ Edition Payot, Paris, 1935.

maréchal Lyautey, les généraux Bailloud, Moinier, Curé, etc., il « sortait de l'ancien corps », c'est-à-dire de cette hiérarchie fermée qui s'était appelée le corps d'état-major. Créé en 1818, sous la Restauration, par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, ce corps se recrutait de sous-lieutenants sortant directement de l'école polytechnique ou de Saint-Cyr, entrés après concours à l'école d'état-major où pouvaient également se présenter les sous-lieutenants et lieutenants des corps de troupe. L'organisation de ce corps peut paraître assez curieuse aux militaires du vingtième siècle. C'est pourquoi nous en parlerons ici avec quelques détails.

Pour se présenter au concours, il fallait des conditions préalables assez rigoureuses. (Exemple : pour les Saint-Cyriens, avoir été classés dans les trente premiers à la sortie de Saint-Cyr.) Les cours de l'école d'état-major, établie à Paris, duraient deux ans. Ils avaient en grande partie pour objet l'enseignement de la topographie et des arts graphiques. C'est aux anciens élèves de l'école qu'on doit la carte de France au 80 000^e, dite carte d'état-major. En outre on enseignait la science, disons plutôt l'art fort délicat et fort apprécié alors de la correspondance et de la rédaction militaires, et il faut avouer que la plupart des officiers de l'ancien corps y excellaient. Après ces quatre années consécutives de scolarité (deux ans à Polytechnique ou à Saint-Cyr, deux ans à l'école d'état-major), un bain de pratique : deux ans de stage dans un régiment d'infanterie, deux ans dans un régiment de cavalerie, et parfois un an dans l'artillerie. Là, les officiers stagiaires étaient employés de la manière la plus active, en particulier aux fonctions — fort importantes à cette époque — d'adjudant-major. Ce n'est que vers 28 ans qu'ils entraient définitivement dans le corps fermé, qui avait son avancement à lui (jusques et y compris les grades de général de brigade et de général de division), ce qui ne portait pas préjudice à l'avancement des officiers de troupe. Après cette formation initiale très complète, les officiers du corps d'état-major étaient malheureusement spécialisés dans des fonctions qui les tenaient

à la fois loin de la troupe — et pour la plupart, assez loin aussi du commandement. Ils partageaient leur carrière entre les travaux de la carte et les besognes fastidieuses de la chancellerie et devaient attendre le plus souvent les étoiles de général pour prendre un commandement effectif. La plupart du temps, les grands chefs laissaient leur chef d'état-major et ses subordonnés immédiats aux papiers quotidiens et traitaient les questions purement militaires avec leur aide-de-camp, homme de confiance qu'ils avaient choisi personnellement, et qui sortait lui aussi du corps d'état-major. D'où un dualisme qui n'était pas favorable au bien du service. Quoique le corps d'état-major ait fourni quantité d'officiers très brillants et d'esprits fort distingués, ainsi que quelques généraux éminents (dont le plus illustre fut le maréchal Pélicier, le vainqueur de Sébastopol), on lui fit porter les responsabilités des désastres de 1870. En réalité « la faute de nos défaites, écrit dans ses fort intéressants souvenirs un ancien officier de corps, le colonel Fix, fut jetée sur « l'état-major » par un public qui confondait sous cette dénomination unique un corps d'officiers subordonnés avec l'ensemble des officiers généraux chargés de le diriger ».

Aussi le *corps spécial d'état-major*, pris comme bouc émissaire, fut-il définitivement supprimé en 1880 et remplacé par un *service d'état-major*, beaucoup plus ouvert, et recruté par l'Ecole supérieure de guerre, bien connue dans l'armée suisse. Les officiers qui en sortent sont astreints à repasser périodiquement dans la troupe, et ce système donne entière satisfaction, comme la grande guerre l'a prouvé.

En attendant les résultats du nouveau système, qu'allait-on faire des officiers du corps spécial ? Quels que fussent leurs origines, leurs aptitudes et leurs goûts, on les affecte, par un tirage au sort qui a gardé dans nos traditions militaires, le nom de *tombola*, à toutes les armes, y compris le train de l'intendance. Quelques-uns même passèrent dans les consulats !

Malgré tout ce que cette liquidation (pour ne pas dire

cette exécution) eut d'imprévu et d'incohérent, elle ne donna pas de trop mauvais résultats. On sait s'adapter dans l'armée française. Beaucoup d'officiers de l'ancien corps, devenus, même sur le tard, fantassins, cavaliers, artilleurs, sapeurs, ont fait dans leur nouvelle incarnation, de belles et utiles carrières. Mais la plupart ont gardé le sceau de leur première formation.

* * *

Le général de Langle avait fait la guerre de 1870-71 à l'état-major du général Ducrot dans Paris ; une balle à la poitrine l'avait grièvement blessé à la bataille de Buzenval. La tombola l'ayant affecté à l'infanterie, il passa la plus grande partie de sa vie militaire, de 1880 à 1914, dans des commandements actifs, à tous les échelons du commandement. Il avait atteint le sommet de la hiérarchie d'alors, comme membre du conseil supérieur de la guerre. Le général Joffre, qui avait grande confiance en lui, ne voulut pas, malgré la limite d'âge, se passer de ce collaborateur éprouvé. Il lui avait donc conservé, pour le temps de guerre, le commandement de la 4^e armée, qui devait, dans le plan XVII initial, jouer le rôle d'armée de réserve. Le général de Langle avait quitté l'activité le 4 juillet. Il y fut rappelé le 25.

On a déjà attiré l'attention des lecteurs de la *Revue militaire suisse* sur la connexion étroite qui lie l'organisation avec la grande tactique et la stratégie. En 1914, les forces françaises destinées à combattre l'Allemagne étaient, suivant le plan XVII, fractionnées en cinq armées dont une de réserve, plus deux groupes de divisions de réserve (Napoléon aurait dit : deux corps d'observation) placés aux deux ailes. Très peu de troupes — quelques divisions seulement — restaient disponibles à l'intérieur et dans l'Afrique du Nord. Pas de groupes d'armées entre les commandants d'armée et le grand quartier-général qui devait ainsi s'adapter directement à sept grosses unités stratégiques.

Si les armées étaient en petit nombre, chacune d'elles avait

un très fort effectif. Dès le début, l'armée de Langle de Cary comptait 3 corps d'armée, 2 divisions de réserve isolées, 2 divisions de cavalerie, mais seulement (dotation qui était déjà ridiculement faible en 1914) *deux* batteries lourdes et *deux* escadrilles d'aviation. Elle fut très promptement renforcée, et au début de la bataille des frontières, ne comptait pas moins de 260 000 hommes déployés sur un front de 80 kilomètres. Le général de Langle fait remarquer judicieusement les difficultés qu'il rencontre dans l'exercice d'un pareil commandement, rendu plus malaisé encore par le terrain coupé et boisé des Ardennes.

Les armées n'avaient pas toutes le même rôle et il était par conséquent contre-indiqué de leur assigner toujours une même composition invariable. Il eût été cependant logique d'en multiplier le nombre, de diminuer l'effectif de chacune d'elles, de les articuler en groupes d'armées comme on dut y venir un peu plus tard, et de leur donner une organisation-type de base, comme au corps d'armée de 1914, le haut commandement disposant d'un « réservoir » permettant, le cas échéant, de renforcer l'une ou l'autre sans toucher aux armées plus ou moins voisines.

L'ensemble de nos forces eût pu être réparti initialement en 7 armées (plus les 2 corps d'observation aux ailes). Chaque armée aurait compris en principe :

3 corps d'armée actifs ;

1 corps d'armée de réserve ;

1 ou 2 divisions de cavalerie ;

1 régiment d'artillerie lourde (pour lequel ne manquaient ni le personnel dans les dépôts, ni le matériel de Bange dans les arsenaux et les places non menacées).

Les six premières armées eussent été réparties deux par deux en trois groupes d'armées, un à droite, un au centre, un à gauche, et la 7^e armée, grossie peu à peu des nouveaux éléments qui furent organisés dans le courant d'août et des troupes alpines laissées libres par la neutralité italienne, aurait formé réserve générale. On eût évité ainsi des remaniements en cours de transports et d'opérations qui nuisirent

beaucoup à la cohésion des grandes unités et furent loin d'accélérer leurs rocares.

Restons-en aux faits historiques. L'armée de Langle ne demeura pas longtemps en réserve : elle dut presque aussitôt après sa constitution se porter en ligne dans le « créneau », entre la 3^e armée et la 5^e qui appuya vers le Nord à cause de l'invasion de la Belgique. Le généralissime se trouva ainsi démuné de son arme personnelle d'intervention.

En 1913, le général de Langle avait fait la reconnaissance personnelle des Ardennes belges. Il connaissait les particularités de cette région très couverte, sans horizons, qui se prêtait mal à l'emploi du 75 à tir tendu qui constituait la presque totalité de l'artillerie française. Des rivières fortement encaissées coulant de l'est à l'ouest compartimentaient en bandes à peu près parallèles le terrain, propice aux surprises et aux traquenards.

Il était donc indispensable, et le général de Langle le fait ressortir avec beaucoup de force, de pousser le plus tôt possible devant chaque corps d'armée une puissante avant-garde qui couvrît le débouché du gros au moins à un jour de marche, en s'établissant sur la coupure suivante. Il fallait prononcer le mouvement dès le 20 août alors qu'il ne débuta que le 22. En effet, cette disposition logique et d'ailleurs réglementaire¹ lui fut formellement interdite par le généralissime qui, sous prétexte de ne pas donner l'éveil à l'ennemi, avait défendu de prendre contact avec lui autrement que par la cavalerie. Il eût été du moins indiqué de porter cette cavalerie à l'est, dans la direction probable des Allemands. Elle reçut au contraire l'ordre de démasquer le front en appuyant à l'ouest, direction vers laquelle on espérait rejeter les armées allemandes, et qui était perpendiculaire à la direction même des armées françaises. Le résultat de cette conception que nous n'avons pas à juger ici fut la bataille des Ardennes.

« Tel cuide engeigner autrui
Qui souvent s'engeigne soi-même. »

¹ Et d'autant plus indispensable que le 22 au matin, la plus grande partie du front d'engagement était couverte d'un épais brouillard.

Pour la 4^e armée, comme pour les autres, la bataille se présente sous la forme d'une série de combats de corps d'armée ou même de divisions agissant séparément. Succès sur ce point, échec sur un autre. Pas de liaison, faute de détachements mixtes s'avancant sur la ligne de soudure des unités voisines. Pas d'action d'ensemble dans ce dispositif en escalier, échelonné la gauche en avant, pas d'intervention possible des réserves, ne fût-ce que pour éviter des embouteillages inextricables dus aux parcs et convois beaucoup trop lourds, et assez mal encadrés, dont les grandes unités françaises étaient libéralement dotées en 1914. Il eût été bien préférable de laisser ces impedimenta au sud de la forêt des Ardennes, quitte à les faire « serrer » plus tard. Problème qui n'eût pas été commode non plus, vu la distance à couvrir en cas de progression importante. La presque totalité des parcs et convois était encore hippomobile en 1914. Il était par conséquent difficile de leur faire trop souvent doubler les étapes, sous peine de ruiner les attelages. Les faire marcher, les utiliser en plein sans les surmener, eût été un vrai casse-tête chinois pour les officiers moins rompus à ces problèmes que les anciens élèves de l'École supérieure de guerre. Ils arrivèrent à faire sortir de ces défilés boisés la majeure partie des colonnes de voitures qui y avaient été enfournées. Ce fut un tour de force. Là comme ailleurs, on avait cherché la difficulté... et on la trouva.

L'offensive de son armée, le général de Langle n'avait pu la suivre que de fort loin, de son poste de commandement de Stenay, sur la Meuse. Le recul qu'il dut subir, il en accuse non seulement la conception stratégique d'ensemble, mais aussi l'insuffisance tactique de certains corps, notamment du corps colonial et du 17^e corps (celui de Toulouse). Cette insuffisance fut aggravée par l'ardeur des troupes notamment au corps colonial, par le mépris pour l'adversaire, par la méconnaissance des effets du feu. Le général de Langle expose que telles grandes unités de son armée n'étaient pas, en temps de paix, soumises à ses inspections, ce qui est étonnant, mais ce qui est vrai et qu'il n'avait pu ainsi combler les lacunes en temps utile et parer à la

défaillance de certains chefs peu connus de lui. En réalité, la valeur tactique variait fort d'un corps d'armée à un autre. Elle était beaucoup moins homogène que chez nos adversaires qui ont toujours recherché « la moyenne ».

* * *

En somme l'action du chef ne put être que très faible durant cette bataille du début. En revanche elle se manifeste avec beaucoup de succès au coup d'arrêt de la Meuse. Dès le 25 au soir, le général de Langle prescrit de sa propre initiative aux éléments retirés de la bataille des Ardennes, et aux renforts qui lui parviennent, de faire tête sur la Meuse. Les 26 et 27 août, il remporte une incontestable victoire sur ses poursuivants ; il obtient de Joffre de rester en place le 28 pour affirmer son succès, et ne se replie par ordre que le 29. Le coup d'arrêt trop peu connu fait autant d'honneur au général de Langle que le coup d'arrêt de Guise au général Lanrezac, que la bataille du Grand Couronné de Nancy au général de Castelnau. Il prouve que pour une armée aussi foncièrement solide que l'armée française de 1914, un mauvais début n'est pas irrémédiable. La bataille de la Marne devait le prouver mieux encore. Les officiers français de 1914 étaient en général persuadés que leurs soldats et eux-mêmes valaient bien ceux d'en face, dans la guerre de campagne, et les batailles que nous venons d'énumérer attestent qu'ils avaient raison.

* * *

Dans la suite de son récit qui affecte souvent — trop souvent peut-être — le caractère d'un plaidoyer *pro domo*, le général de Langle explique avec beaucoup de clarté la situation difficile de la 4^e armée placée, pendant les journées décisives de la Marne, au centre du dispositif français, mais séparée de ses deux voisines, l'une, l'armée Sarrail, par une trouée de 15 km. vers Revigny, l'autre, l'armée Foch, par une trouée de 20 km. vers Mailly. L'arrivée forcément tardive du 15^e corps prélevé sur l'armée Castelnau pour

boucher la première de ces trouées, celle du 2^e corps venant des Vosges et lancé sur le camp de Mailly, améliorèrent cette situation qui fut très hasardée pendant quelques jours. La ténacité des chefs et des troupes et l'action personnelle ¹ du commandant d'armée permirent d'attendre ces renforts qui rétablirent, à peu de choses près, un front continu. L'absence d'une division de cavalerie fraîche le 10 septembre, l'extrême fatigue des troupes et la détente, trop facilement compréhensible après ces jours de crise suprême, empêchèrent toute exploitation fructueuse du succès ².

* * *

Bien des réputations s'étaient effondrées au cours de ces trois premières semaines. L'initiative, l'autorité, la fermeté incontestables du général de Langle avaient au contraire augmenté son crédit auprès du généralissime. Aussi, après la stabilisation des fronts, lui confia-t-il la première grande opération de percée tentée sur le front d'Occident. C'est l'offensive d'hiver en Champagne (9 février-15 mars 1915). Entreprise sur un terrain peu favorable, en une saison rigoureuse, avec des moyens encore beaucoup trop restreints en artillerie lourde, elle aurait pu cependant, sinon réussir, du moins produire des résultats beaucoup plus importants si, comme les Allemands l'ont discerné, « les Français s'étaient pressés davantage et avaient attaqué sur un plus large front ». On n'en était pas encore venu à la notion des *attaques en vitesse* (voir *Revue militaire suisse* novembre et décembre 1921, janvier 1922). On n'y viendra qu'en 1918. Quant à la largeur du front d'attaque, le général de Langle incrimine là aussi le G. Q. G.

¹ Il n'a pu payer de sa personne dans la forêt des Ardennes. Dans la plaine de Champagne il intervient directement, il sait « voir et se faire voir » et fixe ce principe fort juste : « Le poste de commandement du chef ne doit pas être trop loin. Il ne doit pas hésiter à marcher lui-même avec la dernière fraction qui s'engage ».

² A la même date, à l'extrême-gauche (armée Maunoury) nous avons vu personnellement des causes identiques produire les mêmes effets.

qui lui interdit une attaque brusquée à sa gauche. Elle aurait été faite par le 16^e corps sur l'Épine de Videgrange. Au cours de ce mois de combats incessants, les pertes avaient été lourdes, et les gains maigres : 3 kilomètres de front sur un kilomètre de profondeur. C'était bien la preuve que la méthode était mauvaise et le général de Langle ne semble pas avoir voulu le reconnaître.

* * *

De cette tentative on tira du moins des enseignements négatifs et la seconde tentative (septembre 1915) qui eut lieu sur le même terrain, mais sur un front élargi fut sur le point de réussir complètement. Elle devait réussir : c'est la conviction absolue de beaucoup de ceux qui eurent l'honneur d'y participer. Rappelons qu'elle fut menée par deux armées, côte à côte. A droite la 3^e (général Pétain) ; à gauche la 4^e (général de Langle). Il avait été question d'y faire participer la 5^e armée dans la région de Reims. On craignit, sans doute, de diviser les moyens mais il paraît incontestable que, même ébauchée simplement, cette attaque supplémentaire eût retenu devant elle les troupes qui par un mouvement de translation vinrent en toute hâte obturer les brèches ouvertes dans le front allemand.

Le général de Langle, craignant le changement de temps de l'équinoxe, avait demandé, non sans raison, de lancer son offensive avant le 20 septembre. Il impute le retard au général Pétain qui déclare ne pas pouvoir être prêt avant le 25. Ce matin-là, le temps se gâte, d'où incertitude des réglages, notamment sur les tranchées à contre-pente devant lesquelles vint mourir une attaque qui touchait presque au triomphe définitif.

Très sagement aussi, le général de Langle s'opposa — sans succès — au renouvellement de l'attaque (offensive du 6 octobre). Elle ne pouvait avoir d'autre résultat que d'augmenter les pertes qui furent au total pour l'armée française de l'ordre de 120 000 hommes, si nos souvenirs sont exacts. D'après le général, si le front n'est pas rompu

le 2^e jour, il vaut mieux s'arrêter. Principe dont les expériences d'Artois (en mai) et de Quennevière (en juin), avaient montré l'exactitude.

On peut se demander alors pourquoi le général de Langle ne poussa pas l'attaque plus vite. Il allègue que les mouvements des 7^e et 32^e corps n'avaient pas été assez rapides, et semble affirmer que les divisions de soutien (56^e et 8^e) qui marchaient dans le sillage des divisions d'assaut n'eurent pas à s'engager. Erreur manifeste contre laquelle protestent nos souvenirs fort précis. Ce qui empêcha l'exploitation du succès éclatant du 1^{er} jour ce ne fut pas tant l'arrivée tardive des réserves que les mouvements latéraux qu'on leur fit exécuter au lieu de les laisser pousser droit devant elles. Point capital de l'histoire de la grande guerre qui mériterait une étude spéciale.

L'insuccès de l'attaque de septembre 1915 ne nuisit cependant pas au général de Langle qui fut investi du commandement du groupe d'armées du centre auquel fut rattachée à partir du 1^{er} février 1916 la région fortifiée de Verdun, dépendant jusqu'alors du groupe d'armées de l'Est (général Dubail). Le général de Langle eut ainsi à jouer un rôle fort important dans la partie capitale qui commença le 21 février.

Cette région de Verdun était en sommeil depuis 1914. L'insuffisance de son organisation défensive avait été dénoncée à la Chambre en décembre 1915, par le lieut.-colonel Driant qui devait tomber héroïquement deux mois plus tard au bois des Caures. Le général de Castelnau envoyé en mission à Verdun en janvier avait reconnu :

L'insuffisance de tous les abris ¹.

Des 2^{es} positions presque inexistantes.

Une 3^e position sur la côte de Poivre égale à zéro.

Ajoutons que les forts et ouvrages permanents avaient été presque entièrement désarmés par ordre du G. Q. G. malgré les vives protestations du gouverneur de Verdun,

¹ Sauf bien entendu les abris bétonnés construits en temps de paix qui résistèrent étonnamment aux plus gros obus.

général Coutanceau, et que l'artillerie lourde à grande puissance qui commençait à prendre figure au début de 1916 était rassemblée au camp de Mailly d'où elle ne fut que très malaisément amenée à Verdun une fois l'attaque commencée.

Sitôt investi du commandement sur Verdun, le général de Langle y alla (le 1^{er} février) et passa trois jours à inspecter la place et les positions en avant. Il constata les faiblesses que nous venons de mentionner. Le général Herr, commandant la région fortifiée, objecte le manque d'hommes. Or, à ce moment, il y avait non loin de Verdun, près de Bar-le-Duc et au camp de Belrain, deux divisions (37^e et 67^e) à l'instruction. Elles eussent été plus utiles à Verdun, mais n'y furent appelées que tardivement, et du moins pour le 37^e, par petites étapes. Le général de Langle imputa au général Dubail, avec lequel il ne sympathisait pas, la responsabilité de la situation. En trois semaines, elle aurait pu être corrigée dans une large mesure — au moins par la réoccupation des forts. Le général Pétain, lui, sut y remédier presque instantanément dès qu'il prit le commandement, le 26 février à minuit, après des heures d'angoisse que n'oublieront jamais ceux qui les ont vécues.

Le général de Langle a exercé le commandement durant les journées les plus critiques de la bataille de Verdun. Plus encore que de l'impréparation du front attaqué, on lui a fait grief de l'ordre (parvenu aux états-majors subordonnés dans la nuit du 24 au 25) dont il a pris très crânement la responsabilité et qui prescrivait, tout en se maintenant sur la rive droite de la Meuse, de faire évacuer par les brigades territoriales, qui le tenaient derrière de fortes organisations défensives et sous la protection des batteries installées sur les côtes de Meuse, le saillant de la Woèvre dont l'importance lui paraissait secondaire. Il craignait, soit la retraite désordonnée de ses défenseurs, soit leur capture si les Allemands poussaient rapidement sur la place. Dans la préface magistrale qu'il a rédigée aux mémoires du général de Langle, le maréchal Franchet d'Espérey approuve sans réserve cette

grave décision qui révèle toute la fermeté de caractère du général de Langle. Il ne nous appartient pas de contredire une pareille autorité. Mais ce que nous pouvons assurer, c'est que l'annonce de ce recul bienveillant parut si inquiétante que dans certaines grandes unités on s'abstint de la communiquer aux troupes. La suite des événements prouve qu'on aurait parfaitement pu garder la Woëvre. Dès le 26 février, on eut l'impression très nette que « l'attaque était loupée » et que « le Boche ne passerait pas ». Dès le 26, on sentit qu'était gagnée la bataille qui devait durer toute l'année 1916 et illustrer à jamais les noms de Pétain, de Nivelle et de Mangin.

Comme tant d'autres, le général de Langle fut dépossédé de son commandement. On le rendit responsable du désastre que l'armée française avait côtoyé à Verdun, et il ne reçut plus désormais aucun emploi actif. Il est mort en 1928, en pleine activité intellectuelle.

Son attitude hautaine, ses antipathies politiques et religieuses très marquées, lui ont fait certainement du tort. Si on peut critiquer son action dans les offensives de Champagne et à Verdun, on doit reconnaître sa clairvoyance, son énergie et pour tout dire sa maîtrise durant les opérations du début et la bataille de la Marne. Il se montra supérieur pendant les opérations en rase campagne où il fut vraiment un très grand chef. Comme beaucoup de ses contemporains, il s'adapta difficilement aux conditions de la guerre de positions qui avait été peu étudiée chez nous, et dont on ne pressentait pas les nouveaux aspects. Mais il est juste de souligner les difficultés de son commandement qui s'exerça au cours de la période transitoire où les moyens matériels de l'armée française étaient loin d'avoir pris tout le développement nécessaire.

Entre les ouvrages écrits par les principaux acteurs de la grande guerre ces *Souvenirs de commandement* restent un livre fort intéressant, évidemment très sincère, qui mérite l'étude et doit susciter de fécondes méditations.

Général CLÉMENT-GRANDCOURT.